

## CONVOCATION :

Le conseil municipal se réunira à la mairie d'Exireuil le jeudi 20 juin 2024 à 20h.

## ORDRE DU JOUR :

### I - Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2024.

### II - Délibérations

- Restaurant scolaire : tarifs et règlement intérieur 2024/2025
- Garderie périscolaire : tarifs et règlement intérieur 2024/2025
- Recensement de la population : convention enquête Familles 2025

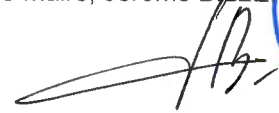
### III – Délégation

Droit de préemption.

### IV – Questions diverses

- Organisation des élections législatives 2024

le 13 juin 2024  
le maire, Jérôme BILLEROT



## **Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Exireuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Exireuil, sous la présidence de monsieur BILLEROT Jérôme, maire.

Date de convocation : 13 juin 2024

Présents : BILLEROT Jérôme, DOMINEAU Samuel, PAPET Marie-Claude, GAUTIER Patrick, VIVIER Sylvie, ECALE Alain

BELLÉCULLÉE Maryvonne, BURON Lionel, CHAUVET Lucette, GAUDET Vincent, LUTTIAU François, MANIAGO Anne-Sophie, PAPET Didier, PROUST Fabien, PROUST Isabelle, SEIGNEURET Julien.

Excusée représentée : DECARSIN Mélanie (*ayant donné pouvoir à BURON Lionel*)

Excusée : NERAULT Alizée

Secrétaire : PROUST Fabien

- Quorum : 10
- Élus présents à l'ouverture de la réunion : 16
- Quorum atteint

### I - Procès-verbal

Le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2024 est arrêté et validé à l'unanimité.

### II – Délibérations

#### **2024-06-01 - Restaurant scolaire : tarifs et règlement intérieur 2024/2025**

Rappel de l'évolution des tarifs :

2015/2016	2,25€ enfants, stagiaires et apprentis 3,00€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ; 5,00€ pour un repas exceptionnel.
2016/2017 2017/2018	2,30€ enfants, stagiaires et apprentis 3,00€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ; 5,00€ pour un repas exceptionnel.

2018/2019 2019/2020 2020/2021	2,35€ enfants, stagiaires et apprentis 3,10€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ; 5,00€ pour un repas exceptionnel.
2021/2022 2022/2023 2023/2024	2,45€ enfants, stagiaires et apprentis 3,20€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ; 5,00€ pour un repas exceptionnel.

Il est évoqué les propositions de la commission communale « vie scolaire » qui s'est réunie le 18 juin 2024.

Il est également rappelé que, selon la convention en date du 23/12/2011, le prix des repas dus par la commune d'Exireuil à la ville de Saint-Maixent-l'École est fixé selon une délibération annuelle de cette dernière et est donc au tarif unitaire de 2,42€ pour l'année 2024.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les tarifs ainsi que le règlement intérieur du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide les tarifs 2024/2025 du restaurant scolaire comme suit :
  - 2,65€ enfants, stagiaires et apprentis
  - 3,40€ pour le personnel affecté à l'école et pour les enseignants ;
  - 5,50€ pour un repas exceptionnel.
- valide le règlement intérieur tel qu'annexé.

*Hors délibération : Certains élus regrettent le fait que Saint-Maixent-l'École vote à l'année civile alors que nous votons à l'année scolaire. Si une forte hausse du prix est décidée en janvier 2025, nous ne pourrions l'impacter qu'à partir de la rentrée suivante. Il est également remarqué le prix bas accordé aux enseignants.*

#### **2024-06-02 – Garderie périscolaire : tarifs et règlement intérieur 2024/2025**

Rappel de l'évolution des tarifs :

2015/2016 2016/2017 2017/2018	1,25€ / présence le matin 1,55€ / présence le soir 2,10 € / présence matin + soir 5€ / ¼ d'heure : forfait pour dépassement d'horaire
2018/2019 2019/2020 2020/2021	1,30€ / présence le matin 1,60€ / présence le soir 2,15€ / présence matin + soir 5€ / ¼ d'heure : forfait pour dépassement d'horaire
2021/2022 2022/2023 2023/2024	1,40€ / présence le matin 1,70€ / présence le soir 2,25€ / présence matin + soir 5€ / ¼ d'heure : forfait pour dépassement d'horaire

Il est évoqué les propositions de la commission communale « vie scolaire » qui s'est réunie le 18 juin 2024.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter les tarifs ainsi que le règlement intérieur de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide les tarifs 2024/2025 de la garderie périscolaire comme suit :
  - 1,50€ par présence le matin
  - 1,80€ par présence le soir
  - 2,40€ par présence le matin + le soir
  - 5€ pour dépassement d'horaire (forfait par ¼ d'heure)
- valide le règlement intérieur tel qu'annexé.

#### **2024-06-03 – Convention enquête Famille 2025**

La commune d'Exireuil doit organiser, en 2025, le recensement de sa population. L'INSEE sollicite la commune afin d'ajouter l'enquête « familles ».

Cette dernière vise à mieux connaître les modes de vie des familles d'aujourd'hui (enfants en résidence partagée, nombre de grands-parents et contacts avec leurs petits-enfants...). Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Afin d'intégrer cette enquête Famille 2025 à la campagne de recensement, l'INSEE propose à la Commune de conventionner afin de fixer les conditions générales de préparation et d'exécution de celle-ci.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de l'autoriser à signer la convention en question.

Après débat, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité :

- l'intégration de l'enquête Famille 2025 au recensement de la population en 2025 ;
- Monsieur le Maire à signer la convention n°21-EF-2025-79114 telle que proposée en annexe.

### **III – Délégation**

Droit de préemption : Monsieur le Maire énumère l'unique demande depuis la dernière réunion de conseil.

Nombre de demandes reçues : 1 (n°07/2024)

Nombre de décisions de ne pas préempter : 1

### **V – Questions diverses**

- Organisation des élections législatives 2024 : Des propositions sont présentées pour les permanences du 30 juin et 7 juillet. Des modifications sont apportées et les nouveaux tableaux seront envoyés par mail prochainement.

### **Tour de table :**

Clefs / école : Samuel DOMINEAU présente un nouveau système de clefs qui pourrait être installé à l'école afin de limiter le nombre de clefs et bloquer la réalisation des doubles. C'est un système qui pourrait se gérer à distance via un ordinateur avec un plan des bâtiments et qui permettrait de contrôler, de façon individuelle, l'accès aux bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à vingt heures et cinquante minutes.

Le secrétaire



F

le maire



